

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 53  
  
En exercice : 53  
  
Présents : 44

N°107

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 JUIN 2021

**L'AN deux mille vingt et un, le 10 juin**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 4 juin 2021, s'est réuni à l'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjoints au Maire

DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, LE ROY Franck, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, GILLY Jean Paul, OZHAN Mizgin, FAUCHEUX Gilbert, ANQUETIL Marie Amelie, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, GUERRIEN Marc, KARMAN Jean jacques, NAULEAU Pierre yves, YAOU Fatima, BUTT Zishan, YONNET-SALVATOR Evelyne, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Représentés par :

Monsieur Thierry AUGY	Monsieur Samuel MARTIN
Madame Christiane DESCAMPS	Monsieur Alain DESCAMPS
Monsieur Zayen CHIKHDENE	Monsieur Dominique DANDRIEUX
Madame Maryse EMEL	Monsieur Miguel MONTEIRO
Monsieur Lewis CHARTIER	Monsieur Pierre SACK
Madame Margaux HOUIS	Madame Sandrine DESIR
Madame Nadege NIFEUR	Monsieur Marc GUERRIEN
Madame Safia BOUCHA	Monsieur Jean jacques KARMAN
Madame Meriem DERKAOUI	Monsieur Anthony DAGUET

---

Secrétaire de séance : Monsieur Samuel MARTIN

---

Direction Générale Adjointe enfance/ Direction de l'Education et de l'Enfance/Service Enseignement

**OBJET : Approbation des forfaits semaine des études surveillées dans les écoles élémentaires de la commune à compter du 26 avril 2021.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Pierre SACK,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire;

Vu la loi du 22 juillet 1983 portant répartition des compétences ;

Vu la circulaire du 25 février 1986 relative aux études scolaires ;

Vu la délibération du 27 septembre 2012 relative à l'organisation des études surveillées dans les écoles élémentaires de la commune ;

Vu la délibération du 29 juin 2017 relative à l'approbation des forfaits des études surveillées dans les écoles élémentaires de la commune ;

Vu le budget communal ;

Considérant qu'il convient de fixer un nouveau forfait semaine ;

Adoption à l'unanimité par 53 pour

**DELIBERE :**

**FIXE** les tarifs des forfaits semaine des études surveillées à partir du 26 avril 2021:

	Tarif semaine
Forfait semaine des études	6€50
Forfait semaine des études (à partir du 2 <sup>ème</sup> enfant)	6€00

Les recettes seront imputées au budget 7067-212 (303-7067-212).

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montreuil – 7 rue Catherine Puig – 93100 Montreuil, dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte.

Reçue en préfecture le : 18/06/21  
Accusé en préfecture :  
93-219300019-20210610-lmc120282-DE-1-1  
Publiée le : 18/06/21  
Certifiée exécutoire : 18/06/21

Le Maire,  
Karine FRANCLLET

